



Cachet du distributeur

NOTICE D'UTILISATION

GAMME EXPERIENCE
(XP0080-XP0100-XP0120)



Toutes les réglementations locales, y compris celles faisant référence à des normes nationales et européennes, doivent être respectées lors de l'installation de l'appareil.
Il incombe à l'installateur de s'informer et de mettre en œuvre toute norme ou prescription, nationale, ou locale, plus restrictive

Toute erreur d'impression, ainsi que toute modification ultérieure de ce document ne peuvent engager notre responsabilité.

AVERTISSEMENTS

Toutes les réglementations locales, y compris celles faisant référence à des normes nationales et européennes, doivent être respectées lors de l'installation de l'appareil.

Des phénomènes de dilatation et de rétractation peuvent se produire lors des épisodes de chauffe et de refroidissement ; ceux-ci ne sont pas à considérer comme étant des défauts.

Certaines parties de l'appareil, notamment les surfaces externes sont chaudes lors du fonctionnement et restent chaudes après extinction du feu. Il convient d'y faire attention et de manipuler l'appareil avec le gant fourni à cet effet.

Il est strictement nécessaire de respecter les distances de sécurité par rapport aux matériaux combustibles, de ne rien poser ou entreposer dans la zone de rayonnement directe de l'appareil. Risque d'incendie important.

Apporter des modifications non autorisées à l'appareil est source de dangers et entraîne l'arrêt immédiat de la garantie.

Cet appareil est conçu pour fonctionner porte(s) fermée(s). La fonction « escamotable » doit être utilisée pour la mise en route et le rechargement.

Des conditions météorologiques défavorables peuvent induire un tirage inversé ou un bouchon thermique dans le conduit et notamment par temps de brouillard.

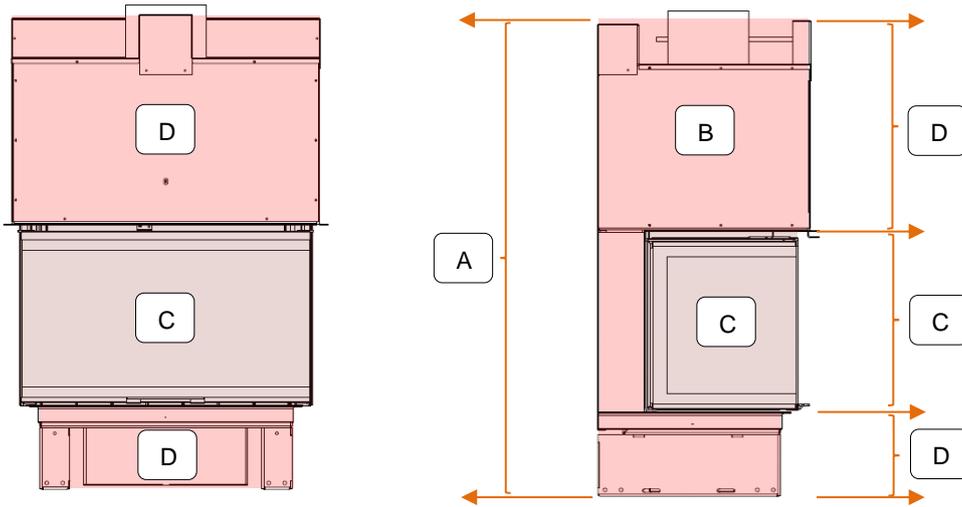
INFORMATIONS TECHNIQUES

Performances

Modèle	XP00803V XP0080LD/LG XP0080SF	XP01003V XP0100LD/LG XP0100SF	XP01203V XP0120LD/LG XP0120DF XP0120SF
Modèle type	MT190800FF	/	MT181200FF
Fonction de chauffage indirect	NON	NON	NON
Puissance thermique nominale	12,0kW	14,0kW	16,0kW
Puissance thermique directe (Pnom)	12,0kW	14,0kW	16,0kW
Rendement énergétique (η_{nom})	76,0%	75,0%	75,0%
CO (13% O ₂) (CO _{nom})	0,10%	0,10%	0,08%
CO (13% O ₂) (CO _{nom})	1250 mg/Nm ³	1250 mg/Nm ³	988 mg/Nm ³
PM (13% O ₂) (PM _{nom})	30 mg/Nm ³	30 mg/Nm ³	27 mg/Nm ³
COG (13% O ₂) (COV _{nom})	86 mg/Nm ³	102 mg/Nm ³	102 mg/Nm ³
NO _x (13% O ₂) (NO _{xnom})	118 mg/Nm ³	118 mg/Nm ³	68 mg/Nm ³
CO ₂	8,45%	8,7%	8,86%
Température des fumées	287°C	305°C	323°C
Température des fumées à la buse (T _{nom})	344°C	366°C	388°C
Tirage minimum – Tirage nominal (p _{nom})	12 Pa	12 Pa	12 Pa
Tirage maximal admissible	20 Pa	20 Pa	20 Pa
Combustible	Bûches de bois sec 36cm (charme) – I	Bûches de bois sec 50cm (charme) - I	Bûches de bois sec 50cm (charme) – I
Charge de bois conseillée	2 bûches d'1,6kg chacune lg36cm fendues en 1/4	3 bûches d'1,2kg chacune lg50cm fendues en 1/4	3 bûches d'1,3kg chacune lg50cm fendues en 1/4
Type de combustion	Intermittente	Intermittente	Intermittente
Intervalles de rechargement	45min	45min	45min
Débit massique des fumées	12,1 g/s	13,9 g/s	15,7 g/s
Diamètre d'évacuation des fumées	Ø200	Ø230	Ø230
Diamètre d'entrée d'air (canalisable)	Ø125	Ø125	Ø125
Étanche selon EN 16510-1	NON	NON	NON
Si étanche, fuite sous 10 Pa selon EN 16510-1	/	/	/
Habillage - Grille de ventilation haute	660cm ²	660cm ²	660cm ²
Habillage - Grille de ventilation basse	630cm ²	630cm ²	630cm ²
Masse de l'appareil seul	290 kg	325 kg	360 kg
Efficacité Énergétique Saisonnière	66%	65%	65%
Indice d'Efficacité Énergétique	100	98	98
Classe d'Efficacité Énergétique	A	A	A

Distances de sécurité / matériaux combustibles (en mm)

Modèle	XP0080	XP0100	XP0120
Face arrière (A) (dR)	100	100	100
Côté (B) (dS)	100	100	100
Face vitrée (C) (dP)	1200	1200	1200
Face avant (D)	100	100	100



Ces distances incluent une isolation en laine de roche épaisseur 30mm. La lame d'air de convection présente entre le foyer et l'isolant est strictement nécessaire à la bonne ventilation de l'appareil. La zone « D » correspond à une zone dans laquelle aucun support conducteur de chaleur en contact avec des matériaux combustibles ne peut être installé. (Exemple : une structure métallique sur laquelle est fixé un panneau en bois).

PRESENTATION GENERALE

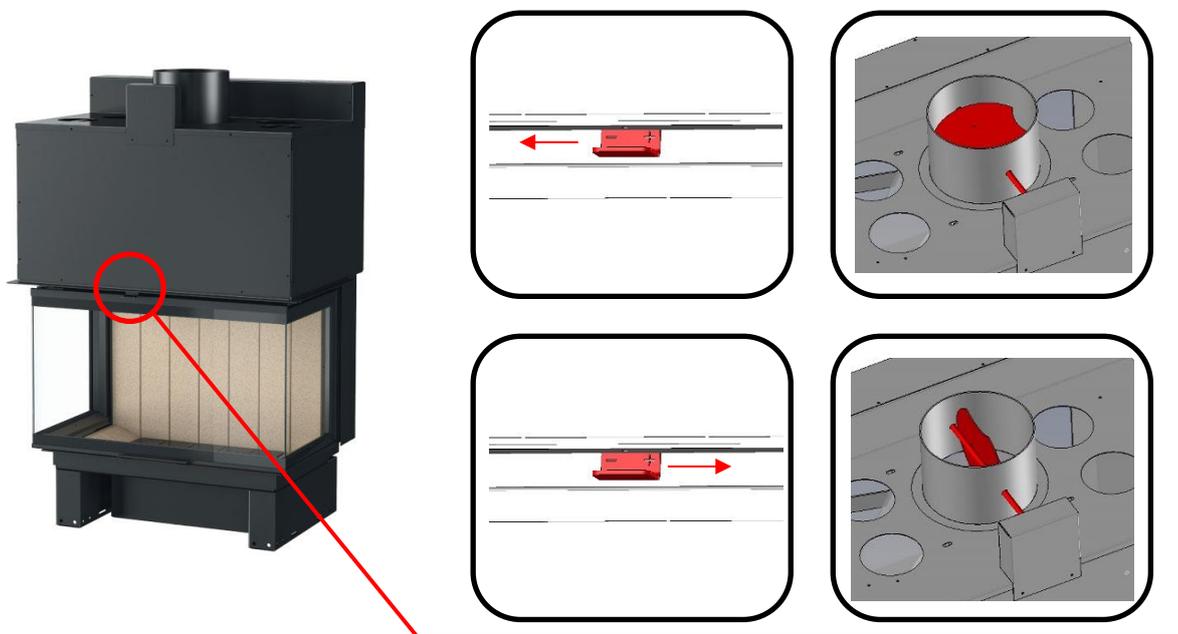
Commande de régulation du tirage

Grace à la construction du foyer, un seul registre permet l'ajustement de l'allure de combustion. Un déplacement du registre vers le « + » augmentera le régime de combustion et un déplacement vers le « - » le réduira.

Vous obtiendrez un fonctionnement optimal de votre appareil (à tirage nominal avec la charge de bois conseillée) en réglant la commande en position fermée en déplaçant le registre vers la gauche comme indiqué sur le schéma ci-dessous.

Avant toute ouverture de porte, il convient de placer la commande vers la droite « + » afin d'ouvrir entièrement le clapet et ainsi limiter le refoulement de l'appareil

Il est nécessaire d'utiliser le gant fourni avec l'appareil pour manipuler le registre de commande.



Ouverture de la porte (escamotage)

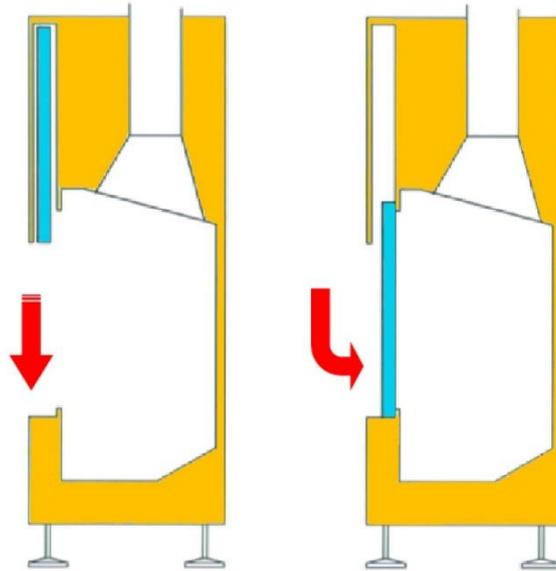
Attention :

La chambre de combustion doit toujours rester fermée, sauf lors du rechargement, afin d'éviter tout refoulement de fumée.

Cet appareil n'est pas conçu pour fonctionner porte ouverte.

L'escamotage de la porte des XP est segmenté en 2 phases :

- Une phase de montée descente « standard » qui permet une ouverture suffisante pour le chargement en bois de l'appareil.
- Une phase de plaquage qui permet d'assurer une pression sur les joints.



COMBUSTIBLES

Il est conseillé de brûler uniquement du bois sec et dur (charme, frêne, hêtre – NF G1 H1). Utiliser des bûches dont les dimensions sont adaptées aux foyers et ayant au moins deux ans de séchage. Son stockage doit être fait sous abri. Un bois trop humide peut provoquer l'encrassement de la vitre, des parois internes du foyer et du conduit de fumée.

Il est interdit d'utiliser votre appareil comme incinérateur.

L'utilisation de combustibles liquides ainsi que de combustibles non recommandés et non adaptés à l'appareil n'est pas admise.

Nous déclinons toute responsabilité concernant la détérioration des pièces qui serait causée par l'emploi de combustibles autres que ceux préconisés.

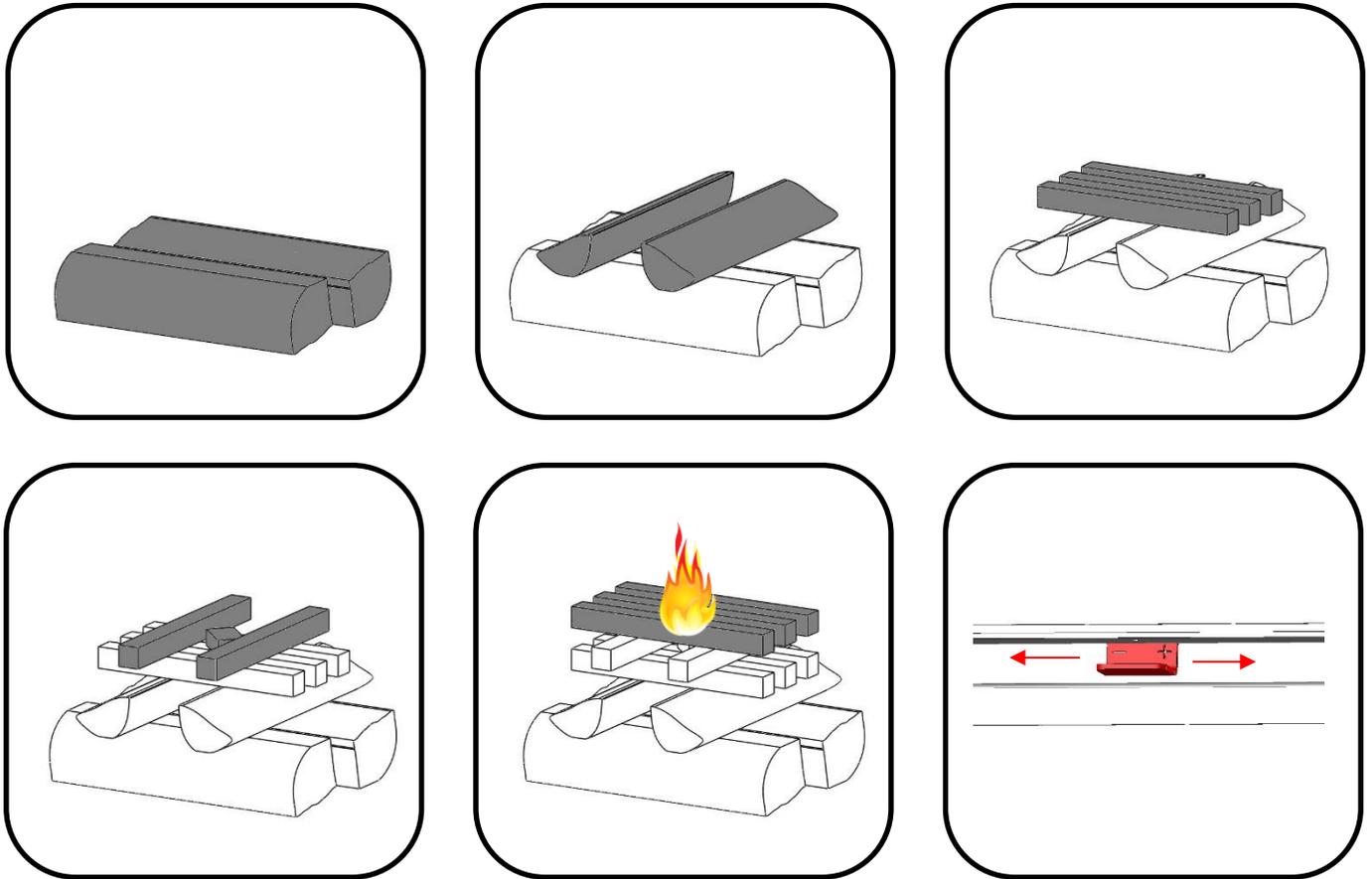
PREMIERE CHAUFFE

La peinture de finition de l'appareil est une peinture spécifique hautement résistante à la température qui finit de durcir lors des premières chauffes. Il est très important de ne pas toucher l'appareil durant ces premières montées en température afin de ne pas abîmer la peinture. Le premier feu doit être léger, modéré, peu chargé en bois. Les feux suivants d'intensité grandissante.

Lors des premières mises en chauffe, il peut se dégager des fumées et une odeur de peinture provenant de l'appareil, ceci est tout à fait normal. Ventilez la pièce pour les faire disparaître.

ALLUMAGE ET RECHARGEMENT

Allumage du feu (allumage inversé) :



L'allumage de l'appareil doit être réalisé suivant le procédé d'allumage inversé décrit ci-dessus. Cela permet une montée en température progressive de l'appareil et des conduits et un amorçage du tirage facilité.

En plus de cela, ce principe est plus écologique qu'un démarrage traditionnel car il réduit la pollution due aux gaz de combustion (dans l'allumage traditionnel, ces gaz s'échappent des grosses bûches dans un foyer encore froid qui ne permet pas de les brûler).

Il convient de laisser le registre d'air ouvert au maximum (position « + ») pendant le démarrage et le premier rechargement.

Rechargement :

Il est recommandé d'attendre qu'il ne reste que des braises (absence de flammes et de fumées) avant d'ajouter à nouveau du bois. L'ouverture de la porte doit se faire progressivement afin de limiter l'appel d'air qui favoriserait la sortie de fumée dans la pièce. Il est nécessaire d'ouvrir le clapet (registre déplacé à droite « + ») avant d'ouvrir la porte pour recharger.

Votre appareil est à fonctionnement intermittent et l'intervalle de rechargement à puissance calorifique nominale est d'environ 45min.

Hauteur maximale de rechargement : 250mm ou 5kg (environ 4-5 bûches faible section lg35cm)

L'utilisation du gant pour le rechargement est obligatoire. Risque de brûlures graves.

ENTRETIEN

Avertissements :

Il est interdit de toucher, frotter ou nettoyer l'appareil lorsqu'il est chaud : Risque de brûlures graves.

Tout entretien doit se faire impérativement sur un appareil froid.

Nous vous recommandons un nettoyage avec une éponge souple et humide ou un chiffon doux.

Afin de garantir le bon fonctionnement de l'installation, un nettoyage régulier de l'appareil, du conduit de raccordement et du conduit de fumées est nécessaire. Il est indispensable de vérifier l'absence d'obstruction du conduit avant un rallumage à la suite d'une longue période d'arrêt.

Il est nécessaire de vérifier et maintenir un bon état de propreté des grilles de convection

Il est nécessaire de faire procéder à une maintenance régulière de votre appareil par un technicien qualifié.

Nous vous recommandons de faire procéder à cette maintenance lors du ramonage de vos conduits.

Le règlement Sanitaire Départemental Type RSDT (article 31-6) oblige à ramoner les conduits 2 fois / an pour les combustibles solides, dont 1 fois pendant la période d'utilisation. De plus, l'appareil et son conduit de raccordement doivent être nettoyés au moins une fois par an.

La circulaire du 26/04/192 modifiant le règlement Sanitaire Départemental Type RSDT précise :

« On entend par ramonage le nettoyage par action mécanique directe de la paroi intérieure du conduit de fumée afin d'en éliminer les suies, les dépôts et d'assurer la vacuité du conduit sur tout son parcours. »

Tout autre procédé autre que le ramonage mécanique n'est pas reconnu comme tel.

Les joints de porte sont des pièces d'usures qu'il vous faudra remplacer de façon régulière afin de garantir la bonne étanchéité de l'appareil. Vous pouvez les commander auprès de votre installateur.

Retrait des cendres :

Le cendrier doit être vidé régulièrement pour éviter tout débordement et l'obturation de la grille de décendrage. Un lit de cendres fines de 2 à 3 cm sur la sole de l'appareil est parfaitement compatible avec le fonctionnement de celui-ci.

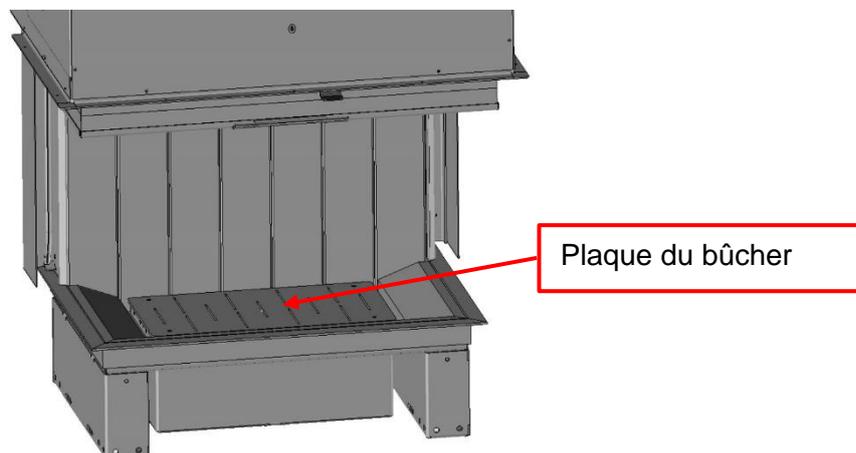
Ne vider les cendres que lorsque les braises sont totalement froides (ces dernières peuvent être chaudes jusqu'à 24h après l'extinction du feu).

Il est nécessaire d'utiliser un récipient non inflammable posé sur un revêtement non inflammable.

Nous recommandons l'utilisation d'un aspirateur à cendres.

Le cendrier se situe sous la plaque du bûcher.

Pour permettre une bonne manipulation de cette plaque, il est préférable de nettoyer la sole foyère à l'aide d'un aspirateur à cendres ou d'une pelle/balayette.



Nettoyage des vitres :

La Gamme XP est équipée d'un système de balayage de vitre permettant de limiter le dépôt de suie sur la vitre et ainsi de profiter d'une belle vision des flammes pendant plusieurs jours.

L'efficacité de ce balayage est liée à de nombreux facteurs tel que le tirage, l'humidité du bois et l'allure de combustion. L'utilisation de bois humide d'un degré supérieur à 20% provoque un goudronnage excessif de la vitre. Nous conseillons encore une fois de ne brûler que du bois très sec.

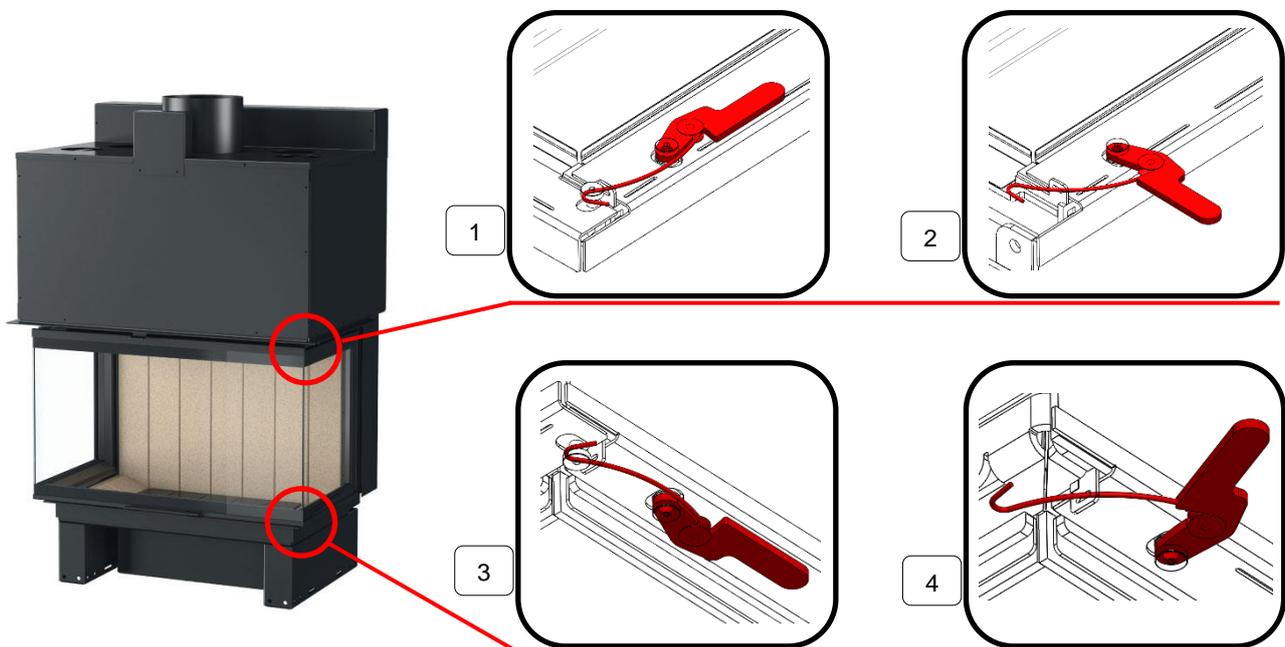
Le nettoyage de la vitre doit être réalisé lorsque cette dernière est froide.

L'utilisation d'un morceau de papier journal humide trempé dans la cendre est un moyen efficace et écologique de nettoyer la vitre de votre foyer avant de la rincer à l'eau claire.

Vous pouvez également utiliser des produits spécifiques destinés à cet usage. Le produit doit être appliqué sur un chiffon doux et non directement sur la vitre. Certains produits agressifs peuvent entraîner la dégradation de la peinture, de la sérigraphie des vitres, des joints de portes et de vitre.

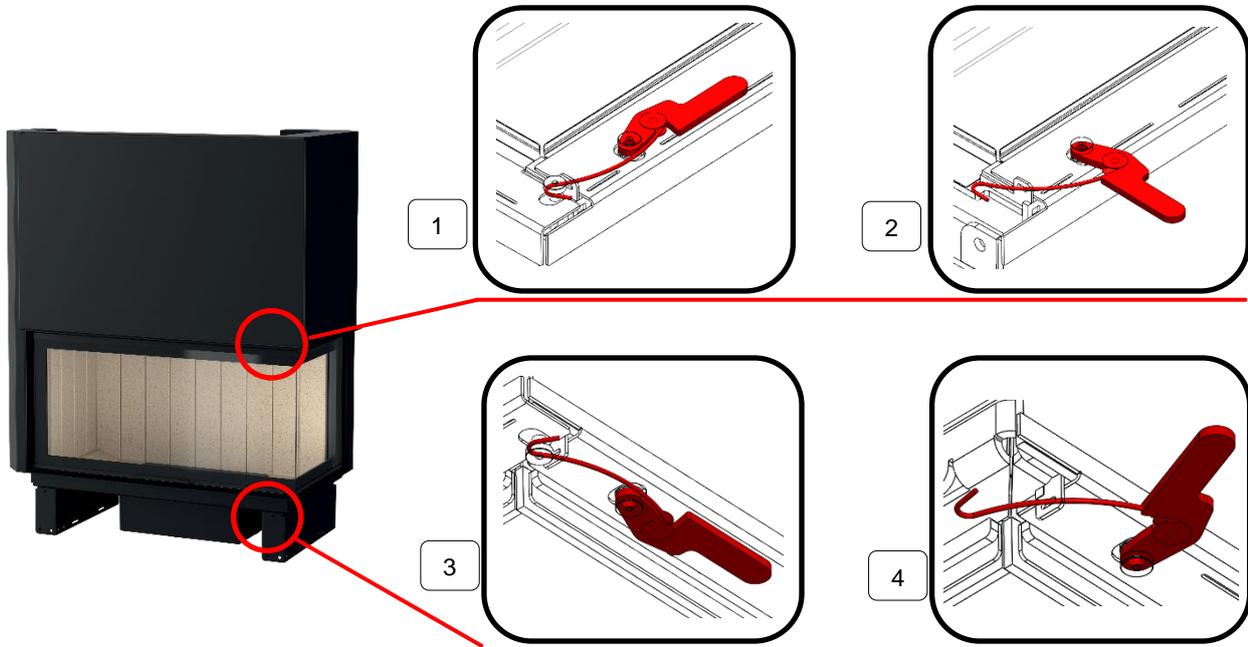
Foyers 3 Vitres

Votre foyer est équipé d'une vitre frontale fixe et de 2 vitres latérales mobiles. L'ouverture des vitres latérales permet, en plus de leur nettoyage, d'accéder à la vitre frontale afin de pouvoir la nettoyer. Ces manipulations doivent être réalisées porte escamotable en position basse.



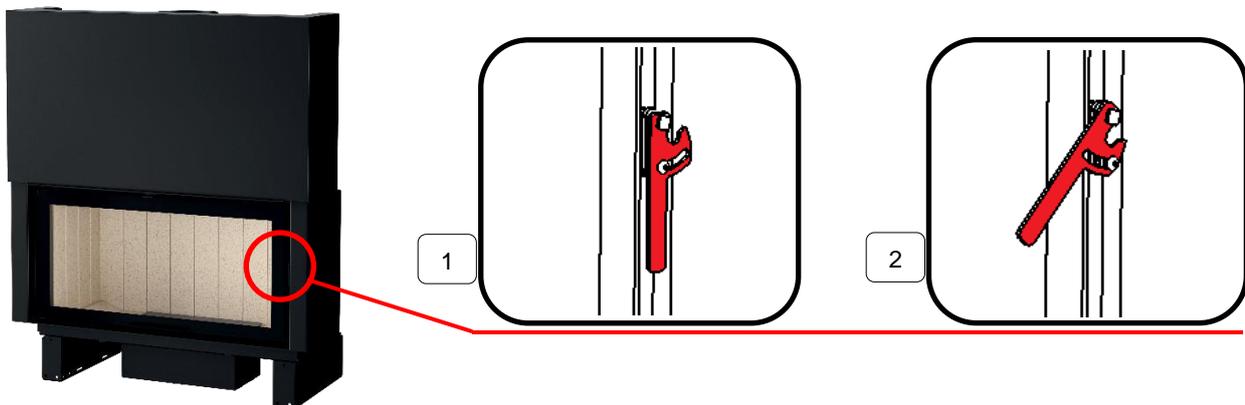
Foyers Vitre Latérale

Votre foyer est équipé d'une vitre frontale mobile et d'une vitre latérale fixe. L'ouverture de la vitre frontale permet, en plus de son nettoyage, d'accéder à la vitre latérale afin de pouvoir la nettoyer. Ces manipulations doivent être réalisées porte escamotable en position basse.



Foyers Simple Face / Foyer Double Face

Votre foyer est équipé d'une ou deux vitres frontales mobile. L'ouverture de ces vitres permettent leur nettoyage. Ces manipulations doivent être réalisées porte escamotable en position basse.



FEU DE CHEMINÉE

En cas de feu de cheminée, faites sortir les occupants de la maison.

Appelez les pompiers en composant le « 18 » ou le « 112 ».

Disjonctez l'installation électrique de la maison au niveau de votre armoire électrique. Réduisez l'apport en air dans la pièce en fermant les fenêtres et en obstruant, depuis l'extérieur, la bouche d'entrée d'air si vous en avez une. Sortez de l'habitation.

N'entreprenez rien qui vous mettrait en danger, vous ou vos proches.

GARANTIE

Les foyers AXIS ont été pensés et fabriqués de façon à vous procurer un plaisir visuel et un confort de chauffage durable dans le temps. Si toutefois, malgré nos efforts de contrôle qualité, l'appareil présente une anomalie, nous nous engageons à trouver une solution.

Nous distribuons nos produits dans le monde entier et c'est pour cela qu'il nous sera parfois difficile de nous rendre en personne sur les chantiers. Nous serons donc amenés à vous demander de passer par l'intermédiaire de votre revendeur ou bien de réaliser parfois quelques manipulations vous-même pour solutionner le défaut constaté.

Pour vous accompagner au mieux, des documents nécessaires à ces manipulations vous seront fournis si besoin.

La durée de garantie

AXIS garantit votre foyer :

- 10 ans sur les briques et la structure générale du corps de chauffe
- 5 ans sur les mécanismes.

La garantie est limitée à l'échange, ou à la réparation des pièces reconnues défectueuses, à l'exclusion de toute autre indemnité. (Les coûts éventuels de démontage et de remontage, ainsi que les frais de port, d'emballage et de main d'œuvre ne pourront en aucun cas nous être imputés).

Les pièces et les accessoires remplacés dans le cadre de cette garantie limitée ne sont garantis que pour la durée restante précédemment mentionné de la garantie d'origine.

Sont exclus de la garantie la vitre, les joints, les écrans thermiques, les pièces en vermiculite et les pièces soumises au contact direct des flammes ou de la braise ; ainsi que toute dégradation provenant de négligence d'installation, d'entretien et/ou d'utilisation.

Notre responsabilité sera dérogée si toutes les clauses suivantes n'ont pas été respectées :

- Installation de l'appareil conforme aux réglementations locales, y compris celles faisant référence à des normes nationales et européennes
- Installation de l'appareil conforme à la notice d'installation
- Absence de toute modification sur l'appareil
- Utilisation normale telle que décrite dans cette notice

Seules les pièces de rechange fournies ou recommandées par AXIS doivent être utilisées.

Les dispositions de la garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique dans les conditions des articles 1641 et suivant le Code Civil.



Z.I de LHERAT – 63310 RANDAN – FRANCE
www.cheminees-axis.com – contact@cheminees-axis.com